



Résolution sur le Parlement francophone des jeunes idéal

Luxembourg (Luxembourg), 6-7 juillet 2017

La Commission des affaires parlementaires du Parlement francophone des jeunes, réunie à Luxembourg (Luxembourg) les 6 et 7 juillet 2017 :

SALUANT	l'engagement des chefs d'État et de gouvernements de l'espace francophone dans le soutien des actions visant à accroître la participation de jeunes dans les instances de la Francophonie ;
SE FÉLICITANT	des actions entreprises par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie pour donner l'opportunité au Parlement francophone des jeunes de participer à de grandes rencontres internationales ;
REMARQUANT	qu'il n'existe pas encore de plan d'action concret au sein du Parlement francophone des jeunes ;
AFFIRMANT	la volonté du Parlement francophone des jeunes d'initier les jeunes à la participation citoyenne à la vie politique et de promouvoir l'engagement politique ;
CONSIDÉRANT	qu'il n'existe pas encore de Parlement national des jeunes dans toutes les sections de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie ;
CONSTATANT	le manque d'échanges entre le Parlement francophone des jeunes et les Parlements nationaux de jeunes ;
RAPPELANT	que les parlements, pouvoirs locaux et ONG doivent investir dans les parlements et conseils des jeunes afin de permettre à la jeunesse de s'exprimer librement ;
DÉSIRE	l'établissement d'un plan d'action du Parlement francophone des jeunes basé sur des objectifs concrets qui permettrait d'obtenir le soutien de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie ;
SOUHAITE	la création de Parlements nationaux des jeunes dans toutes les sections de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie ;
PROPOSE	qu'à défaut de l'établissement d'un Parlement national des jeunes, la procédure pour appel à candidature au Parlement francophone des jeunes soit obligatoirement publiée dans la presse nationale ;
APPELLE	à la création d'un bureau exécutif qui promeut et centralise le réseau des anciens du Parlement francophone des jeunes ;



- SOUTIENT** l'investissement poussé dans les échanges interculturels et francophones entre les Parlements nationaux de jeunes en fonction des régions géographiques, à cet effet ;
- DEMANDE** une application active des Assemblées régionales d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe ;
- RAPPELLE** l'importance des technologies d'information et de communication afin de créer des espaces d'échanges entre les anciens et les jeunes du Parlement francophone des jeunes ;
- SOULIGNE** la nécessité de permettre aux jeunes délégués d'être reçus en rendez-vous par les différents chefs de délégations présents pour la Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie afin qu'ils puissent présenter en interne les différents points défendus en commission ;
- ENCOURAGE** l'implication des jeunes dans la prise de décisions aux seins de grandes instances de l'espace francophone ;
- INVITE** les États et les gouvernements de l'espace francophone à promouvoir la coopération axée sur l'inclusion économique, sociale, politique des jeunes et à assurer le suivi des différentes recommandations des jeunes du Parlement francophone des jeunes.